

La *médication interne* du prurit est aussi importante que l'externe. Elle consiste surtout dans l'administration des hypnotiques et des anti-nervins.

Le chloral, l'opium, le bromure serviront surtout à titre transitoire pour donner au malade des nuits tranquilles.

Les *antispasmodiques* seront indiqués d'une manière continue. La *valériane* sera prescrite suivante la formule :

Extrait fluide américain de valériane	40 grammes.
Teinture de valériane	} à 15 —
Sirop de menthe	
Sirop simple	30 —

Une cuillerée à café matin et soir.

Le *musc* est un excellent antiprurigineux. C'est un médicament très cher mais utilisable pourtant, car il agit à dose très faible, surtout si l'on emploie la teinture plus active que le musc en nature. On donnera III à X gouttes de teinture plusieurs fois dans la journée.

Les prurits localisés présentent certaines indications. Le *prurit anal* sera très favorablement modifié par la pommade au gaiacol, le nitrate d'argent au 1/20 en badigeonnages, de même que par les suppositoires calmants à l'extrait thébaïque 0.03 à 0.05 centigr., à la cocaïne et la morphine à 0.01 centigramme, à la belladone 0.05 centigrammes d'extrait. Il en sera de même du *prurit vulvaire* qui réclamera quelquefois les scarifications linéaires superficielles, les cautérisations ignées, la faradisation sur la vulve, le pôle positif y étant fixe tandis que le pôle négatif est promené au pourtour.

* * *

TRAITEMENT DU HOQUET. — Le hoquet est un phénomène dont il n'est pas toujours facile de trouver la cause et qu'il peut être malaisé de guérir.

M. Albert Robin, dans une de ses leçons de clinique thérapeutique de la Pitié, relatait le cas d'un homme qui avait dû être hospitalisé trois fois pour ce motif.

Comme ce sujet était un névropathe, les antispasmodiques furent employés ; ils exagérèrent plutôt le spasme.